

AVRIL 2020



NEWSLETTER

NEWSLETTER

Avril 2020

Chères et chers membres,

Le premier trimestre de 2020 vient de finir avec de points de suspensions...

L'année a commencé avec force et beaucoup d'enthousiasme pour l'équipe de l'AFM. Un trimestre plein d'activités : l'action « Deux fois Noël », l'organisation de deux « Super soirées » d'information et formation, les consultations sociales, le coaching parental à domicile et les consultations juridiques.

Mais, à la fin mars nous avons dû nous arrêter et changer notre manière de fonctionner. C'est la fin d'un hiver exceptionnel et le début d'un printemps inoubliable. La terre-mère ne s'arrête pas, tandis que nous, nous devons arrêter notre quotidien, ou plutôt le changer.

Eh oui, notre chère confédération n'a pas été épargnée par la crise sanitaire mondiale.

L'AFM remercie l'Etat de Genève, la Ville de Genève et le Département de la Cohésion Sociale et de la solidarité pour toutes les mesures prises pour assurer la protection et le bien-être de nos concitoyennes et concitoyens.

Nous tenons à féliciter aussi les actions de solidarité créées dans chaque immeuble, dans chaque quartier, dans chaque commune pour faire face ensemble à ce moment imprévisible.

De plus, nous sommes tous reconnaissants pour les avancements technologiques qui nous permettent de faire l'école à la maison, le télétravail et surtout garder nos liens sociaux, et d'avoir des petits moments pour regarder par la fenêtre et voir les bourgeons des arbres. Nous voilà tous obligés de nous relier autrement.

Cette Newsletter a comme but de vous faire parvenir des informations utiles pour tous.

ASLOCA

La crise sanitaire n'impacte pas seulement les commerces fermés par décision du Conseil Fédéral (restaurant, café, etc.) mais la plupart des entreprises et des travailleurs et travailleuses indépendant.e.s ou salarié.e.s.

Le Conseil Fédéral fait cependant la sourde oreille aux appels des locataires qui, ayant perdu leurs chiffres d'affaires et revenus, ne peuvent plus payer leurs loyers.

Le Conseil Fédéral a tout au plus prolongé de 30 à 90 jours les délais pour payer les loyers en retard entre le 13 mars et le 31 mai 2020, en cas de mise en demeure avec menace de résiliation de bail. Cette prolongation ne vaut que pour les établissements publics visés à l'article 6 de l'Ordonnance 2 Covid-19 ([lien](#)).

Nous rappelons que les permanences de l'ASLOCA Genève se tiennent tous les jours, par téléphone, de 9h à midi (plus d'informations sur notre site). Nous pouvons vous conseiller sur la manière d'agir vis-à-vis de votre bailleur si vous ne pouvez plus payer votre loyer.

Nous sommes également intervenus auprès du Conseil d'État genevois et avons obtenu la suspension de toutes les évacuations de locataires. Cette mesure vaut jusqu'au 31 mai 2020.

Les discussions se poursuivent à Genève et à Berne pour que le Canton et la Confédération puissent venir en aide à toutes et tous les locataires qui ont perdu tout ou partie de leurs revenus en lien avec la crise actuelle. Nous vous informerons régulièrement de l'avancée de ces négociations sur notre site Internet ou sur notre page Facebook.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour que cette période difficile se passe au mieux,

L'ASLOCA Genève
VILLE DE GENEVE
SERVICE DE COHESION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

La crise sanitaire déclenchée par la pandémie du coronavirus est une rude épreuve pour notre commune. Différents services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité sont à pied d'œuvre pour assurer les prestations essentielles à la population. Le semi-confinement décrété par les autorités impose la réorganisation de certaines activités, mais aussi le déploiement de nouvelles prestations.

Dans le cadre du Plan ORCOC (Organe communal de coordination et de conduite des moyens d'intervention et de soutien des services municipaux en cas de situations exceptionnelles), un Plan Solidarité 65+ a été élaboré pour protéger les personnes âgées, isolées. Un courrier a été adressé à près de 32'000 seniors de plus de 65 ans résidant sur le territoire municipal afin de les informer de la création d'une ligne téléphonique (0800 22 55 11). En service tous les jours de 9h à 17h, ce numéro gratuit leur permet de demander d'être appelés au moins une fois par semaine par des collaboratrices et collaborateurs de la Ville. Grâce à un partenariat établi avec la Croix-Rouge genevoise, ils peuvent également solliciter de l'aide pour des tâches telles que les courses, et s'ils souhaitent recevoir des repas à domicile, ils sont invités à prendre contact avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad), au numéro 022 420 23 00.

Par ailleurs, le dispositif d'hébergement d'urgence a été réorganisé afin de répondre aux besoins des personnes sans-abri. La Ville a obtenu la mise à disposition rapide de l'ancienne caserne des Vernets, d'une capacité potentielle de 400 places. Celle-ci offre la possibilité de différencier les espaces selon les prestations et les publics et permet de créer des lieux de confinement si nécessaire. La caserne des Vernets accueillera progressivement l'ensemble de la population hébergée actuellement dans des espaces moins adaptés. Elle restera ouverte le temps de la durée de la crise sanitaire.

La Ville a aussi créé un Numéro Solidarité Urgence sociale (**0800 44 77 00**, de 9h à 17h, 7j/7) à la disposition des personnes en difficulté mais aussi des citoyen-ne-s souhaitant manifester leur soutien, auxquels on indiquera des contacts utiles ou des mesures concrètes à prendre.

Enfin, des bons alimentaires ont été distribués aux plus démunis-e-s via l'association des Colis du Cœur, soutenue, sur le plan logistique, par la Ville de Genève.

Les familles bénéficient du soutien du Service des écoles, en collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, ainsi que de celui du Service de la petite enfance, en support des structures d'accueil de la petite enfance, qui sont chargés ensemble de garantir un service minimum durant la crise.

Dans cette période difficile, mon Département tient également à vous assurer de son soutien. N'hésitez pas à contacter l'unité Vie associative pour toute question que vous pourriez avoir (subventions.dpt5@ville-ge.ch).

La solidarité est un puissant barrage contre le coronavirus. Grâce à vous, à votre mobilisation, Genève pourra affronter la crise sanitaire dans le respect de sa tradition humaniste.

Esther Alder

INFORMATIONS IMPORTANTES

ACCES AUX SOINS POUR LES PERSONNES SANS ASSURANCE MALADIE CAMSCO :

Rue Hugo-de-Senger 4, 1205 Genève, sans rendez-vous

Les personnes en situation de précarité, sans assurance maladie ou sans statut légal, et nécessitant des soins peuvent continuer à se rendre à la CAMSCO aux horaires suivants :

Consultations au centre de soins,

- Lundi- Mardi 08h30 – 11h00. Mercredi 13h30 – 16h00 Jeudi-Vendredi 08h30 – 11h00 La consultation reçoit 30 patients par plage horaire.

- Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi :

Tél : +41 (0)22 372 53 11, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les personnes présentant des symptômes grippaux, similaires à ceux du coronavirus, (difficultés respiratoires, tous, maux de tête, fièvre, parfois diarrhées) doivent se rendre directement à l'entrée principale de l'hôpital cantonal où un dispositif spécifique de dépistage et d'information a été mis sur pied.

Pour la CAMSCO, plus d'informations sur : <https://www.hug-ge.ch/medecine-premier-recours/consultation-ambulatoire-mobile-soins#pop>

EN CAS DE VIOLENCE

AVVEC : Aide aux Victimes de Violence en Couple

La permanence téléphonique ainsi que les consultations par téléphone sont maintenues :

+41 22 797 10 10 lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00 et mercredi et vendredi 9h00-12h00

La permanence sans rendez-vous du mardi ainsi que la séance d'information du jeudi, lesquelles ont lieu d'ordinaire au centre de consultations, sont suspendues.

Plus d'information : <https://avvec.ch/fr>

LAVI : Centre genevois de consultation pour victimes d'infraction

Consultations téléphoniques du lundi au vendredi : 14h00- 17h00 +41 22 320 01 02.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le Centre par téléphone du lundi au vendredi entre 14h et 17h au numéro

+41 22 320 01 02

Plus d'information : <http://centrelavi-ge.ch/>

INFORMATION HÉBERGEMENT D'URGENCE

Si vous avez des questions sur l'hébergement d'urgence, distribution de repas ou toute inquiétude sur la situation actuelle vous pouvez appeler le Numéro Solidarité Urgence Sociale de la Ville de Genève au 0800 44 77 00 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

NOURRITURE :

Lieux Informations

Le Caré

Rue du Grand-Bureau 12 022 343 17 17 Brunch (avec possibilité de prendre un repas à l'emporter) : 08h45- 10h45

Repas avec ticket : 11h00-12h15 / 12h30-13h45 / 14h00-15h15 Distribution de repas à l'emporter : Dès 14h15,

Club social rive gauche

Rue Hugo-De-Senger 4 022 418 98 50 Repas à emporter du lundi au vendredi : à 11h, 12h, et 13h, samedi 11h (Ticket dès 07h30)

Le dimanche à 11h, 12h et 13h (Ticket dès 10h30)

Le Bâteau

Quai Gustave-Ador 7

(Quai Marchand des Eaux-Vives) 022 786 43 46 Petit-déjeuner à emporter: 07h30 – 09h

Repas à emporter (plat de pâtes) les dimanches 22 mars et 5 avril de 17h30-20h

Café Cornavin

076 578 76 76

<http://www.cafecornavin.ch/>

Rue de St-Jean 45 (La Reliure)

Retrait de colis alimentaire (Partage) les mardis dès 16h30 (ticket à partir de 14h30)

Parc Galiffe – Chemin Galiffe

Distribution de denrées alimentaires les mercredis et vendredis à 17h00

Site web actualisé tous les soirs dépendant des denrées restantes.

Parc des Minoteries – angle Quai Charles-Page 29 et Rue des Minoteries (en face du foyer Clair-Bois

Collation les jeudis de 15h à 18h : site web actualisé tous les soirs dépendant des denrées restantes

Le Phare

Rue Jean-Jacques de-Sellon 3 022 733 30 78 Repas à emporter (soupe, sandwich, fruit, eau) du mercredi au vendredi de 11h30 à 13h30 & samedi à 8h30

Le Jardin de Montbrillant Rue de Montbrillant 9 022 734 67 60

Rue de Montbrillant 9 022 734 67 60

Repas à emporter du mardi au vendredi à 11h30

Femmes à Bord – F.A.B

Chemin Galiffe 41 076 626 15 06 Repas à emporter les lundis et vendredis de 12h00 à 13h30

Swiss Gambia Solidarity / Église Ouverte (Temple des Pâquis)

Distribution itinérante dans le quartier des Pâquis

022 734 32 38 Petit-déjeuner de 08h30 à 09h30 et déjeuner des 12h00 à 13h30 tous les jours.

Distribution de barquettes repas et soupe chaude le samedi dès 17h30

Itinéraire :

Rue de Berne -> préau de l'école primaire des Pâquis -> Rue de la Navigation —> Place de la Navigation. Reprise par Rue Rossi —> Rue Cusin -> Rue de Berne.

Tournée d'habits également organisée pendant le parcours.

Association La Galerie

HEBERGEMENTS D'URGENCE :

Lieux Informations

Hébergement d'urgence hivernal (Abri PC des Vollandes)

Rue des Vollandes 35

022 418 97 88 Dès 19h15

Foyer Frank-Thomas

Chemin Frank-Thomas 6 022 418 47 14 Le foyer est ouvert 24h/24h

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES – OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

L'accès aux guichets de l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM) est fermé au public jusqu'à nouvel avis. Le site internet de l'État de Genève informera la population de la réouverture des guichets.

DÉLAIS

Si l'OCPM vous a imparti un délai pour répondre à un courrier, transmettre des documents ou exercer un droit d'être entendu, ce délai est suspendu. Toutes les personnes auront jusqu'à 30 jours après la levée de l'état de nécessité (actuellement fixé au 19 avril 2020) pour répondre aux différents courriers.

DÉCISIONS

Ne seront pas rendus des décisions de refus et de renvoi avec délais de départ, de la part de l'OCPM, pendant cet état de nécessité.

Pour plus d'information : <https://www.ge.ch/actualite/covid-19-informations-ocpm-19-03-2020>

EMPLOI

Pour connaître vos droits face à l'impact du coronavirus sur votre relation de travail (réduction d'heures de travail, vacances imposées, licenciement, etc.) n'hésitez pas à vous adresser à un syndicat :

UNIA

Une Hotline a spécialement été créée en lien avec le coronavirus. Ils répondent à vos questions de 9h à 12h et de 13h à 18h : 0848 240 240. Vous pouvez également poser directement vos questions par écrit sur le site : <https://www.unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/coronavirus>

Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)

Les permanences physiques sont annulées et remplacées par des permanences téléphoniques aux horaires usuels : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 022 818 03 00. Les contacts par email sont à privilégier : sit@sit-syndicat.ch

8. MenCare Suisse

Kit de survie pour hommes sous pression » en temps de crise du Coronavirus.

Un document traduit en plus de 20 langues : albanais, arabe, dari/farsi, allemand, anglais, français, grec, italien, croate, kurde, néerlandais, polonais, portugais, russe, serbo-croate, slovaque, slovène, somalien, espagnol, tamoul, tigrigna, turc et hongrois.

Pour rappel, tous les dépliants avec les adresses utiles allemandes, autrichiennes et suisses sont disponibles à l'adresse : <https://www.maenner.ch/fr/corona/>.

ASSOCIATION DE FAMILLES MONOPARENTALES

www.afm-geneve.ch

CONSULTATIONS JURIDIQUES

22 avril 2020, Merci de vous inscrire sur le lien :

<https://www.afm-geneve.ch/formulaire-dinscription-consultation-juridique-22-04-2020/>

COACHING PARENTAL Veuillez contacter Mme Annick Pochet au 0795425344

CONSULTATIONS SOCIALES Tel : 022 344 11 11 ou 076 347 43 83

info@afm-geneve.ch

L'AFM peut aider grâce à un geste de solidarité de votre part, pour soutenir les familles monoparentales

Pour vos dons notre compte est:
Association des Familles Monoparentales
Rue Henri-Golay 21
1203 Genève

CCP 12-10337-3
IBAN CH83 0900 0000 1201 0337 3

Merci pour ce geste qui va faire la différence.

Cordialement,

Gladys Corredor
Directrice

[TELECHARGER LA NEWSLETTER](#)